



Déclaration liminaire du CDAS du 13.10.2011

Monsieur le Président,

Le 6 octobre dernier, une journée nationale d'action interprofessionnelle des retraités a eu lieu, dans laquelle figuraient des agents des finances retraités regroupés au sein de leur union fédérale retraités CGT (UFR-CGT)

Dans une lettre ouverte au secrétariat général de Bercy (copie jointe), la CGT réitère son exigence quant à la nécessité d'étudier les modalités d'un droit d'intervention renouvelé des retraité(e)s des finances avec et au sein de leurs organisations représentatives dans les différentes instances de concertation dédiées aux droits sociaux.

Autrement dit il s'agit de faire participer nos retraités dans les CDAS et d'ouvrir un réel débat contradictoire, au niveau national et local sur les conditions de vie des retraité(e)s.

La CGT souhaite améliorer significativement les droits des retraités des Finances à l'action sociale ministérielle qu'il s'agisse :

- du logement
- des prêts alloués
- des aides financières
- d'un droit d'accès subventionné à la restauration collective...

La CGT rappelle que les retraité(e) sont confrontés au mal vivre et aux restrictions quotidiennes. Leur pouvoir d'achat est en constante diminution suite aux réformes successives depuis 1993.

L'UFR- CGT a obtenu du secrétariat général l'ouverture d'un processus de discussions au niveau national et dans les départements.

D'autre part le rapport du CNAS pour 2009 démontre que le nombre de personnes rencontrées par les assistant(e)s sociaux est en hausse (et cela malgré la baisse des effectifs aux Finances). Ces visites portent sur leur budget mais également sur leurs vies familiale et professionnelle (charge de travail-perte du métier-demande plus forte de polyvalence-fermetures de postes-conditions et souffrances au travail).

C'est pourquoi la CGT Finances renouvelle sa demande de groupes de travail inter-instances CNAS-CHSM mais également au niveau local. Travailler à l'amélioration des conditions de travail est un objectif prioritaire, et le service social doit y participer au travers des instances de dialogue social.